

# AMBULIS - Console de suivi | Généralités



### Finalité médicale

AMBULIS est une solution logicielle qui facilite la maîtrise des risques patients liés à l'activité ambulatoire et RAC | 1 des établissements de santé. En tant qu'outil de surveillance des patients à l'extérieur de l'établissement, AMBULIS aide les professionnels de santé à détecter précocement la fragilité des patients en aval de leur intervention médicale. Dans un contexte où la prise en charge en ambulatoire est encouragée par les pouvoirs publics, AMBULIS accompagne les professionnels de santé dans l'amélioration de la qualité de prise en charge des patients et permet la réduction des risques médicaux encourus par ces derniers suite à leur retour à domicile.

La finalité médicale du dispositif Ambulis via son module, console de suivi, est l'aide au traitement des complications post-opératoires à 30 jours suite à une intervention chirurgicale. En tant que véritable outil d'aide à la décision dans le cadre du suivi de la prise en charge des patients, le dispositif AMBULIS diminue le taux de réhospitalisations en urgence suite à la survenue de complications post-opératoires. Elle accélère également la récupération post-opératoire du patient grâce à une plus grande responsabilisation de ces derniers dans leur prise en charge.

La console de suivi est un composant de la solution logicielle AMBULIS exclusivement à destination des professionnels de santé. Ce dispositif est un dispositif médical de classe I marqué CE selon la directive 93/42/CEE.



## Objectifs et périmètre d'utilisation

## Objectif médical

La console de suivi d'AMBULIS est uniquement à destination de professionnels de santé tels que définis par le code de santé publique |2. La console de suivi est un des modules de la solution AMBULIS |3. Il permet de guider le patient tout au long de son parcours de soin ambulatoire. Accompagnée d'une organisation des soins appropriées, la console de suivi AMBULIS permet de suivre le patient en amont et en aval de son intervention. La console de suivi de la solution AMBULIS est l'interface professionnelle qui, accompagnée d'une organisation des soins appropriée, permet:

- D'améliorer la qualité des soins prodigués au patient (fiches conseil, questionnaire d'évaluation, etc.)
- De détecter précocement les premiers signes cliniques de complications post-opératoires (douleurs non soulagées, apparition de fièvre, nausées et vomissement, etc.).

Au lieu de contacter de manière systématique les patients, la console de suivi permet de rapidement discriminer ceux le nécessitant, grâce à la participation des patients. Comme un véritable tableau de bord de votre file active, la console de suivi accompagne les professionnels de santé soit en ciblant efficacement les patients anxieux, soit en prévenant de l'omission d'étapes importantes dans le parcours ou soit en leur rappelant les actions curatives qui peuvent être engagées. En résumé, les professionnels de santé, avec la console de suivi, sont capables d'anticiper la survenue d'évènements indésirables tout au long du parcours patient.

# Objectif d'efficience organisationnelle

A l'exception de la simple consultation de données médicales et administrative, la console de suivi AMBULIS est un véritable outil d'aide à la gestion d'une file active importante. Le tableau de bord donne rapidement une vision globale du statut du patient à différentes étapes de son parcours, de manière à réduire le délai de réaction des soignants, ainsi que leur temps de supervision des patients.



Quand d'autres systèmes d'informations médicaux requièrent des utilisateurs de rechercher l'information et donc systématisent la consultation de chaque dossier, la revue quotidienne des dossiers patient est désormais priorisée, et la gestion de la patientèle est réalisée par exception.

### A

#### **Attention**

AMBULIS requiert la mise en place d'une organisation de suivi post-opératoire par les professionnels de santé de l'établissement en cohérence avec la finalité du dispositif.

### Périmètre d'utilisation - Restrictions

La console de suivi de la solution AMBULIS est à utiliser que dans le cadre strict du suivi des patients évoluant dans un parcours de soins en ambulatoire ou RAC. Dans le respect de ce cadre d'utilisation, il ne peut être mis en œuvre que par des établissements de santé ou des structures de soins impliquées dans la prise en charge du patient.

La solution logicielle AMBULIS a pour vocation de superviser l'ensemble de la patientèle en ambulatoire. La population des patients éligible au service est en totale adéquation avec les protocoles mis en place dans les prises en charge en ambulatoire qui excluent les profils de patients trop vulnérables. En outre, les patients mineurs ou dont le jugement est altéré nécessite d'être assisté par un responsable légal. Le recueil des données devra être proposé aux responsables légaux en place de ces typologies de patients.

La solution logicielle AMBULIS n'a pas vocation à permettre le contrôle direct des processus physiologiques vitaux de patients. En conséquence, elle n'a pas non plus pour vocation de surveiller les processus physiologiques vitaux dont les variations de certains de ces paramètres, peuvent présenter un danger immédiat pour la vie du patient.

Les utilisateurs de la console de suivi devront formés à l'usage du dispositif et sensibilisés au risque lié à l'utilisation du logiciel.



### **Attention**

AMBULIS n'est pas un service de régulation des urgences. Veuillez indiquer à vos patients qu'en cas de d'urgence, ils doivent contacter le service d'urgence le plus proche, soit le centre 15 ou SOS médecin.

- 1. RAC: récupération après chirurgie
- 2. Art R. 6316-1, 1° du code de la santé publique 🖰
- 3. Autres composants: Applications Mobiles Android & Apple



# Conditions générales à respecter

Pour la sécurisation de systèmes d'information, les moyens techniques utilisés pour l'échange et le partage de données doivent être conformes aux référentiels de sécurité et d'interopérabilité mentionnés à l'article L 1111-8 alinéa 4 du code de la santé publique.

## Protection et droits des patients

Les dispositions relatives aux conditions de mises en œuvre de traitement de données permettant l'administration des soins et des traitements et la gestion des services de santé mentionnés aux articles L. 1111-2, L. 1111-4 et L 1111-8. de Code de la santé publique s'appliquent:

- Consentement éclairé du patient
- Conformité de l'hébergement des données de santé à caractère personnel
- Authentification forte et restrictions des accès aux professionnels de santé

## Consentement éclairé du patient

Les traitements de données permettant l'administration des soins et des traitements et la gestion des services de santé sont réalisés avec le consentement libre et éclairé de la personne, en application notamment des dispositions des articles L. 1111-2 et L. 1111-4 du même code.



#### **Attention**

Il revient au responsable de traitement ou administrateur | <sup>1</sup> de définir le modèle de consentement éclairé à destination du patient pour expliciter le traitement de données (finalité, données traitées, mesures de sécurisation des données, etc.) et de préciser la méthodologie pour recueillir et conserver ce consentement.



# Hébergement des données

Les structures, organismes et professionnels de santé utilisateurs de technologies de l'information et de la communication s'assurent que l'usage de ces technologies est conforme aux dispositions relatives aux modalités d'hébergement des données de santé à caractère personnel.



#### **Attention**

La solution logicielle Ambulis est hébergée chez un hébergeur agréé données de santé qui est IDS. Ce dernier possède l'agrément HDS et est également certifié ISO 27001.

### Authentification et restrictions des accès

Le suivi du patient à distance est réalisé dans des conditions garantissant:

- · L'authentification forte des professionnels de santé intervenant dans l'acte;
- · L'identification du patient ;
- L'accès limité exclusivement aux professionnels de santé en charge des données patients.



### **Attention**

L'authentification forte est une procédure d'identification qui requiert la concaténation d'au moins deux facteurs d'authentification. Le premier niveau est la saisie d'un identifiant et d'un mot de passe choisi par l'utilisateur (document de déclaration des comptes utilisateur). Le deuxième niveau consiste en l'installation sur poste informatique d'un certificat de sécurité (liste ou nominatif).

Afin de vous accompagner dans l'appréhension de ce nouvel outil, une session de formation à la solution est systématiquement réalisée par un agent formateur de Domicalis. Seul un personnel averti et formé peut utiliser AMBULIS dans le cadre d'activités de suivi du parcours ambulatoire des patients.



#### **Attention**

La liste des utilisateurs, déclarée dans le document de déclaration des comptes utilisateur, doit être mis à jour sous le contrôle de l'administrateur.

# Traitement de données personnelles et RGPD

La mise en place et l'exploitation de AMBULIS nécessite le respect de la réglementation européenne générale pour la protection des données (RGPD). Brièvement, le RGPD oblige chaque responsable de traitement de données à caractère personnel à constituer, regrouper et actualiser régulièrement un certain nombre de documents:

- · Le registre des traitements;
- La description des procédures et moyens adaptés pour la sécurité des traitements;
- · Les procédures internes en cas de violation de données
- Les informations sur le délégué à la protection des données (description des missions, moyens, etc.);
- Les mentions d'information à la personne concernée;
- · Les modèles de recueil du consentement ;
- Les procédures mises en place pour l'exercice des droits;
- Les analyses d'impact sur la protection des données (PIA) pour les traitements susceptibles d'engendrer des risques élevés envers les droits et libertés.

Une fois la base d'information réunie, ses éléments doivent pouvoir être fournis sur simple demande de l'autorité de contrôle du pays où siège le responsable de traitement (CNIL en France).

Administrateur: responsable de traitement ou personnel ayant une délégation de responsabilité du responsable de traitement lui-même. Il doit être au fait de la destination du traitement de données personnelles et de leurs conditions d'utilisation déclarées à la CNIL ou sur le registre des traitements de données.



# Les concepts

# Le mode de prise en charge

Les prises en charge en ambulatoire sont des parcours standardisés par les autorités compétentes. Ces parcours de soins consistent à réaliser, par le patient des étapes successives qui précèdent ("PREOPERATOIRE") ou suivent ("POSTOPERATOIRE") l'intervention. Pour optimiser la réalisation de chacune de ces étapes, différents services sont mis à disposition pour communiquer avec le patient:

- Des questionnaires personnalisés qui sont mis à disposition à des périodes spécifiques du parcours (questionnaire J-1 ou J+1);
- Des fiches conseil qui sont disponibles tout au long du parcours ;
- Des **constantes** qui sont mises à disposition uniquement lors de la phase postopératoire (phase de surveillance).

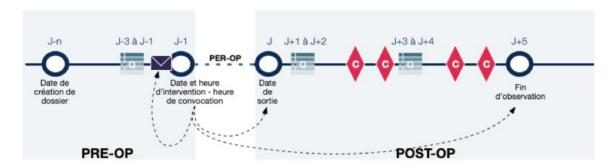
Le contenu ainsi que, pour certains éléments, leur période de mise à disposition côté application mobile sont paramétrés dans le "**mode de prise en charge**". Ces modes de prise en charge sont définis par des référents internes à l'établissement et sont dépendants de l'organisation mise en place pour superviser les parcours.

A partir du moment où un "mode de prise en charge" est affecté à un dossier, le patient accède à ce mode de prise en charge présentant des questionnaires, des conseils et des constantes spécifiques, Le principal objectif des services AMBULIS est d'inciter le patient à prendre connaissance des informations liées à son intervention et à collecter des données (questionnaires et constantes).

Dans le "mode de prise en charge", le nombre de jours d'observation postopératoire doit être préalablement défini. Cela implique, qu'à la fin de prise en charge, le patient ne sera plus en capacité d'enregistrer de nouvelles données à partir de l'application mobile. L'application mobile AMBULIS est automatiquement désactivée, uniquement les fiches conseils restent accessibles en consultation.



La solution AMBULIS permet à nos clients de personnaliser autant de "**mode de prise en charge**" que souhaité. Veuillez-vous référer à votre administrateur AMBULIS si vous souhaitez ajouter un nouveau mode de prise en charge à la liste en cours.



# Les phases Pré et Postopératoires

La prise en charge ambulatoire est organisée autour de la date de l'intervention. Deux phases majeures sont ainsi définies:

- PRÉOPERATOIRE
- POSTOPERATOIRE

Chaque phase peut être jalonnée de plusieurs questionnaires qui sont construits et mis à disposition à des moments précis dans le parcours.

Du fait que les objectifs soient différents dans ces deux phases de la prise en charge, le suivi du dossier patient s'effectue dans deux pages différentes de la console de suivi.

### Le tableau de bord

Comme mentionné ci-dessus, le tableau de bord de la console de suivi est divisé en deux parties consultables sur 2 pages distinctes. Sur chaque page, les dossiers patients sont affichés en fonction des options de configuration de tri choisies, comme par exemple l'ordre chronologique des dates d'intervention, des plus proches en tête de liste aux plus éloignées en bas de liste.



Chaque dossier patient est représenté par une ligne où sont présentés les informations détaillées du patient telles que:

- · La date d'intervention
- · Le numéro du dossier
- Le genre
- · Le prénom, nom d'usage et nom de naissance
- · Le numéro de tel. Portable
- · Le statut d'activation de l'application mobile
- · Le mode de prise en charge
- · Le chirurgien et/ou l'unité fonctionnelle
- · Le statut du questionnaire en cours
- · L'historique des statuts des questionnaires précédents

Certaines informations sont spécifiques d'une phase:

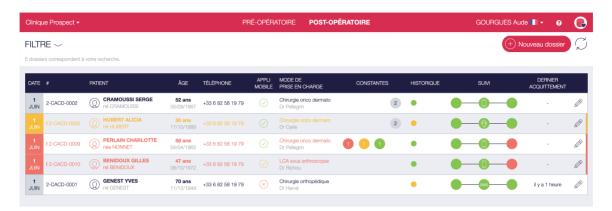
- PRÉOPÉRATOIRE:
  - Date et heure d'intervention, heure de convocation
- POSTOPÉRATOIRE:
  - Suivi des statuts des constantes (douleur, température, etc.)

Par défaut, la page d'accueil de la console de suivi est la partie "**Préopératoire**" du tableau de bord.





Pour atteindre la partie postopératoire, cliquez sur le bouton "**Postopératoire**" en haut de page.



De manière automatique, les dossiers dont la date de fin d'observation est dépassée sont masqués de la liste. Veuillez-vous reporter au chapitre Suivi du dossier pour plus de détails.

# Mise à jour des données patient

Afin de garantir aux utilisateurs de la console de suivi, une consultation de données patient à jour, le tableau est actualisé automatiquement toutes les 3 minutes 30 secondes avant ce rafraîchissement, un message en bas de page s'affiche permettant de reporter le rafraichissement de 3 minutes supplémentaires



## Les canaux de communication avec les patients

AMBULIS permet de proposer aux patients des questionnaires à renseigner selon plusieurs canaux de communication.



### Trois canaux sont disponibles:

- · Le canal principal est l'application mobile
- Le second est le **SMS**. Ce dernier est utilisé en mode supplétif, c'est-à-dire qu'il n'est envoyé au patient que si le statut d'activation de l'application n'est pas activé ou non activable
- · Le dernier est l'appel téléphonique

Vous êtes libres de choisir, lors de la conception des modes de prise en charge, de ne privilégier que deux d'entre eux ou l'ensemble des canaux à disposition. Cependant, par retour d'expérience, nous observons que plus vous aurez de canaux à disposition, plus vous obtiendrez de retour de la part des patients.

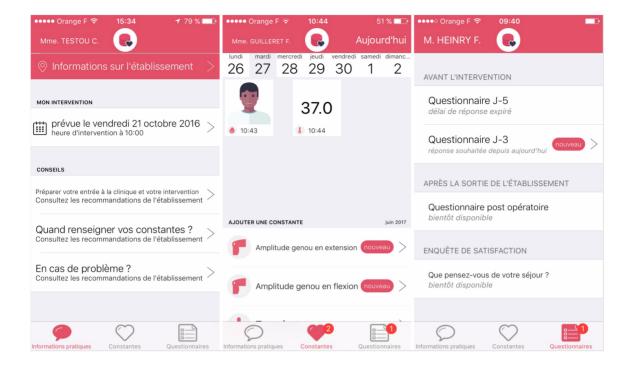
## Application mobile

L'application mobile permet :

- · la consultation de fiche conseil
- · la saisie de constante
- · le renseignement de questionnaire

Le patient peut être sollicité à communiquer des informations aux soignants via l'envoi de notifications push.



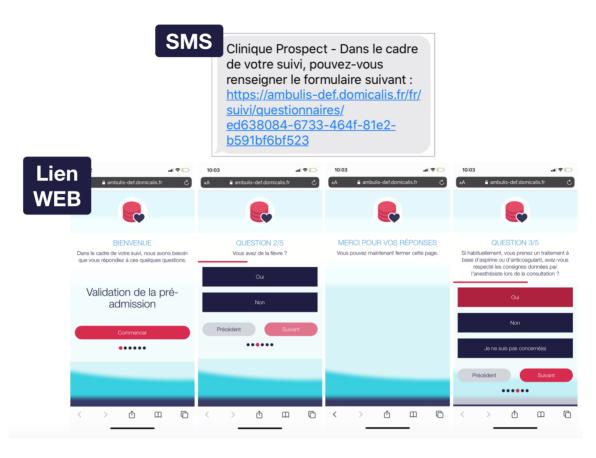


### **SMS**

Deux scénarios sont possibles :

 Si la question SMS n'est pas configurée dans le mode de prise en charge, un SMS contenant un lien WEB est envoyé au patient. Ce dernier lui permet de répondre à la totalité du questionnaire applicatif via la connexion à ce lien WEB.





• Si la question SMS est configurée dans le mode de prise en charge, le patient reçoit une question SMS auquelle il peut répondre par SMS

Aujourd'hui 09:58

Clinique Propsect - Avez-vous effectué les 6 étapes décrites dans le cahier de suivi ? Répondez:

- 1 Oui
- 2 Non

1



# Le statut du questionnaire en cours

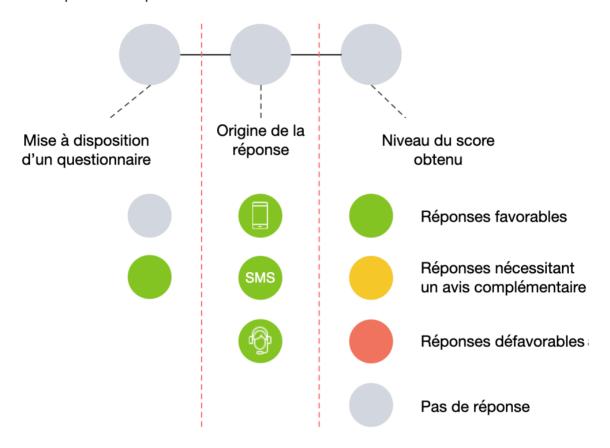
### Généralités

Les pastilles de couleurs permettent de réaliser le suivi des statuts de questionnaires tout au long du parcours du patient. Elles permettent une compréhension rapide et facile de l'état de renseignement du questionnaire et du niveau d'acceptabilité des réponses données en fonction de ces différents éléments:

- La première pastille indique la mise à disposition d'un questionnaire au moment de la consultation du statut. Si elle est verte, cela signifie qu'un questionnaire est accessible
- 2. Dans le cas où le questionnaire
  - a. **n'est pas complété**, la seconde pastille indique l'état ainsi que le canal d'envoi du message incitant le patient à saisir une réponse.
    - Si la pastille est verte, la notification applicative ou le SMS ont bien été envoyés
    - Si la pastille est orange, la notification applicative ou le SMS sont en cours d'envoi
    - Si la pastille orange contient l'icône opérateur, cela signifie que le patient a tenté d'être joint par l'équipe médicale sans succès.
    - Si la pastille est rouge, la notification applicative ou le SMS n'ont pas pu être envoyés.
  - b. **est répondu**, la seconde pastille indique l'origine du canal de réponse au questionnaire.
    - Si la pastille verte contient l'icône SMS, cela signifie que le patient a répondu à une question SMS simple
    - Si la pastille verte contient l'icône App, cela signifie que le patient a répondu au questionnaire détaillé par l'app ou par le web.
    - Si la pastille verte contient l'icône opérateur, cela signifie que le questionnaire a été complété via la console de suivi après appel du patient.



3. La dernière pastille indique le niveau d'acceptabilité de la réponse donnée par le patient au questionnaire



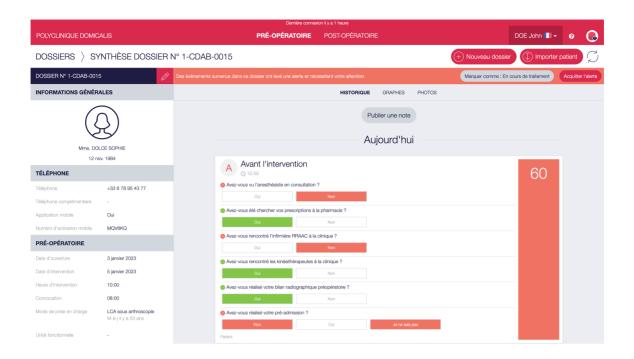
Lorsque la dernière pastille est orange ou rouge :

En positionnant votre curseur sur les pastilles, les questions défavorablement répondues sont affichées.



Le détail des réponses du patient est affiché dans la timeline du dossier patient. Ce dernier est accessible en cliquant sur la ligne patient depuis la file active.





### Les différentes combinaisons

Le statut de questionnaire affiché est toujours celui du questionnaire le plus récent dans le passé, jusqu'à ce qu'un nouveau questionnaire soit disponible et entraîne la réinitialisation du statut. Lorsqu'il n'y a pas de questionnaire antérieur, le statut du questionnaire présente les trois pastilles en niveau gris.

Dans la figure suivante, l'ensemble des combinaisons possibles dans l'affichage des statuts de questionnaire est indiqué.



#### Réponse en attente Réponse obtenue Pas de questionnaire accessible Questionnaire accessible non envoyé (sourdine) Questionnaire SMS SMS envoyé avec succès Réponse SMS favorable Réponse SMS nécessitant SMS en cours d'envoi un avis complémentaire Réponse SMS défavorable SMS non envoyé Réponse SMS indéfinie Questionnaire accessible via lien web SMS envoyé avec succès Réponse web favorable Réponse web nécessitant SMS en cours d'envoi un avis complémentaire SMS non envoyé Réponse web défavorable Questionnaire applicatif (App) Notification App envoyée Réponse App favorable avec succès Notification App en cours Réponse App nécessitant un avis complémentaire d'envoi **Notification App non** Réponse App défavorable envoyée Saisie manuelle (opérateur) Patient appelé mais non Réponse Tel. favorable joint Réponse Tel. nécessitant Annulé un avis complémentaire Réponse Tel. défavorable

Dans la condition où la troisième pastille est de couleur orange ou rouge, positionnez votre curseur de souris sur l'une des trois pastilles afin d'afficher une pop-up listant la ou les questions défavorablement répondues.





### Statut spécifique au questionnaire accessible par lien web

Le questionnaire accessible par lien web est envoyé avec un statut "SMS" et est automatiquement modifié par un statut d'origine "smartphone" lorsque ce dernier est répondu.

### Statut spécifique à la question SMS

Spécifique au canal SMS, le statut ci-dessous permet de mettre en avant une réponse donnée par le patient qui ne correspond pas à celle attendue et donc considérée par ce dernier comme non valide.





On demande au patient de saisir une valeur de douleur de 0 à 10. Le patient saisit une valeur de douleur et ajoute "merci" à sa réponse

La réponse « 0 merci » n'est pas reconnue comme une réponse valide permettant de reporter un niveau d'acceptabilité. Le statut du questionnaire est, dès lors, mis à jour pour inciter le coordinateur à valider ou non, manuellement, la réponse donnée par le patient.

## Historique des questionnaires

Le tableau de bord affiche le dernier statut de réponse de l'ensemble des questionnaires des précédents jours.

Les pastilles grises signifient que le patient n'a pas répondu au questionnaire. Si un changement manuel du statut est réalisé sur le questionnaire, la pastille de l'historique sera de la couleur du dernier statut positionné manuellement.

En positionnant votre curseur sur une pastille en niveau orange ou rouge, les questions défavorablement répondues s'affichent.





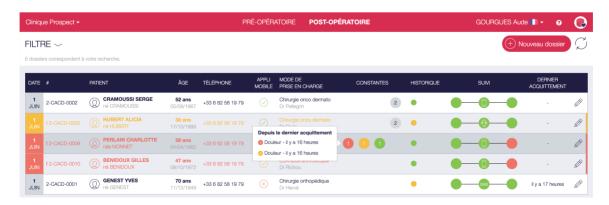
### Le statut des constantes

Les constantes sont uniquement accesibles à la saisie lors de la phase postopératoire. La siaisie des constantes depuis l'application mobile sont à la discrétion des patients. Cette accessibilité expire à partir du moment où la durée de suivi post-opératoire fixée dans le mode de prise en charge est dépassée.

### Pour visualiser les constantes :

- Positionner le curseur sur les pastilles de couleur des constantes. Une pop-up affiche le détail des constantes renseignées en niveau orange et rouge
- L'affichage des pastilles de constantes est réinitialisé après l'acquittement d'une alerte. Veuillez-vous reporter au chapitre Suivi du dossier pour plus de détails concernant l'acquittement.

Une pastille grise signifie qu'il n'y a pas de seuil appliqué sur la constante renseignée.





### Le SMS de convocation

Le SMS de convocation a pour objectif de rappeler au patient ses informations de date et heure d'intervention, ainsi que son heure de convocation. Son envoi est conditionné à la saisie de l'heure d'intervention et de convocation dans le dossier du patient. La planification de la date et de l'heure d'envoi automatique de ce SMS de convocation est effectuée via le document de configuration et est personnalisable par mode de prise en charge.

Si ces informations ne sont pas saisies dans le dossier, ce SMS de convocation ne sera pas envoyé.

Par défaut, la date et l'heure de sortie renseignée correspondent à la date et heure d'intervention. Cependant, le coordinateur peut manuellement les modifier via son interface.

L'heure de convocation est également automatiquement définie quand l'heure d'intervention est renseignée par le coordinateur. Le délai appliqué en temps entre l'heure de convocation et d'intervention est défini dans le document de configuration et est personnalisable par mode de prise en charge.



# Création | Mise à jour des dossiers

## Création de dossiers

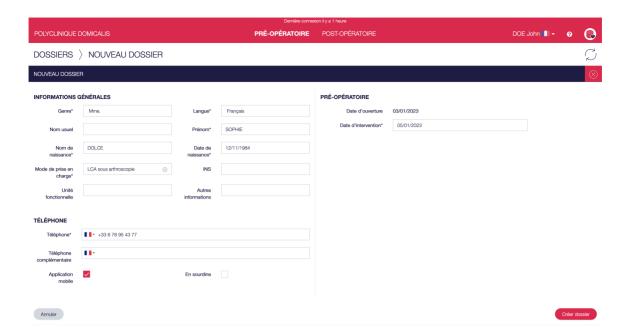
Pour créer un dossier, cliquez simplement sur le bouton "Nouveau dossier" se trouvant en haut à droite des pages des tableaux de bord "**Préopératoire**" et "**Postopératoire**".

Plusieurs champs doivent être obligatoirement remplis pour permettre la création d'un dossier:

- Genre
- Nom de naissance
- Prénom
- Date de naissance
- N° de téléphone (prioritairement le N° un tel. portable)
- N° de téléphone complémentaire
- Préciser si l'application mobile est en statut activable ou non
- Préciser si le dossier est en sourdine ou non
- Date d'intervention planifiée

Le nom d'usage, le nom du chirurgien, l'unité fonctionnelle et l'INS sont des champs optionnels.





Lorsque tous les champs obligatoires sont remplis, vous pouvez appuyer sur le bouton "**Créer un dossier**". Vous êtes ensuite redirigé vers la page de détail du dossier nouvellement créé, présentant l'ensemble des informations du dossier.

Si la case à cocher "**Application mobile**" a été préalablement sélectionnée lors de la création du dossier, un numéro d'activation est alors mentionné sous le N° de téléphone du patient dans la page de détail du dossier. Ce numéro d'activation permet au patient de pouvoir activer son application mobile, il est donc important.

# Mise à jour de dossiers

## Le détail des informations du patient

Pour mettre à jour un dossier après sa création, deux méthodes sont possibles:

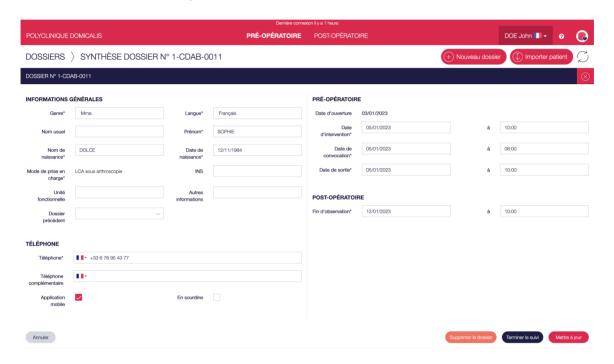
- · Depuis la page de détails du dossier
- Depuis les tableaux de bord des dossiers





### Depuis la page de détails du dossier

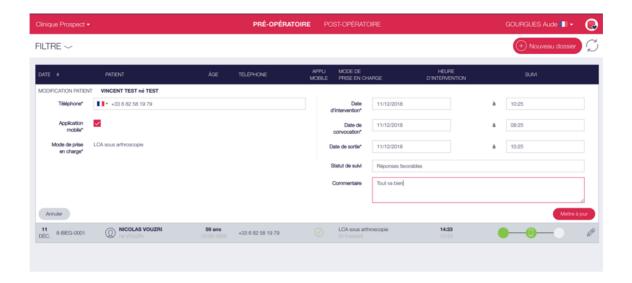
- 1. Positionnez-vous sur la page de tableau de bord où se trouve le dossier à mettre à jour, puis sélectionnez-le en cliquant sur la ligne correspondante
- 2. Cliquez sur le bouton présentant un crayon rose se trouvant à gauche en haut de la page de détails du dossier patient
- 3. Changez les champs dont les informations sont à modifier, puis cliquez sur le bouton "**Mettre à jour**"



### Depuis les tableaux de bord des dossiers

- 1. Cliquez, à droite de la ligne du dossier d'intérêt, sur le bouton en forme de "crayon"
- 2. Une fenêtre s'ouvre vous permettant de mettre à jour certains éléments du dossier en cours de suivi
- 3. Modifiez les informations souhaitées, puis cliquez sur le bouton "*Mettre à jour*" de la fenêtre.





### Mise à jour de la date d'intervention

Comme mentionné ci-dessus, AMBULIS orchestre la survenue des évènements en fonction de la date d'intervention. Si la date d'intervention est ajournée, vous devrez faire attention à ce que le patient ne soit pas déjà passé par l'étape d'un questionnaire préopératoire:

- Si le patient a déjà été sollicité pour répondre à un premier questionnaire, le dossier du patient en cours doit être supprimé et un nouveau dossier initialisé. En effet, il n'est pas possible de réinitialiser un parcours une fois celui-ci initié
- Si le patient n'a pas encore été sollicité à répondre à un questionnaire, vous pouvez mettre à jour la date d'intervention et continuer à réaliser le suivi du patient

### Terminer le suivi

**Terminer le suivi** permet de manière automatique d'archiver le dossier en positionnant la date de fin d'observation à la date du jour. Veuillez-vous reporter au chapitre Suivi du dossier pour plus de détails.

Pour terminer le suivi d'un patient, suivez les étapes suivantes:

1. Positionnez-vous dans la page de détail du dossier d'intérêt



- 2. Cliquez sur le bouton présentant un crayon rose en haut à gauche de la page de détail du dossier
- 3. La fenêtre permettant de mettre à jour les informations du dossier s'ouvre. Cliquez sur le bouton "**Terminer le suivi**" disponible en bas de page



### Attention

Comme mentionné dans la fenêtre d'avertissement, une fois validé, le dossier du patient sera archivé et le patient ne pourra plus renseigner de nouvelles informations.

### Suppression d'un dossier

Pour supprimer un dossier patient, suivez les étapes suivantes:

- 1. Positionnez-vous dans la page de détail du dossier d'intérêt
- 2. Cliquez sur le bouton présentant un crayon rose en haut à gauche de la page de détail du dossier
- 3. La fenêtre permettant de mettre à jour les informations du dossier s'ouvre. Cliquez sur le bouton "**Supprimer le dossier**" disponible en bas de page



#### **Attention**

Comme mentionné dans la fenêtre d'avertissement, une fois supprimé, vous ne pourrez plus consulter le dossier



# Suivi du dossier

AMBULIS permet aux professionnels de santé de mettre en place différents types d'organisation humaine afin de supporter l'activité de suivi des patients.

Les différentes méthodologies observées dans les établissements de santé sont les suivantes:

- Le suivi du patient est réalisé dans un **mode statique** avec des temps de la journée dédiés à cette activité. Le coordinateur suit, à un rythme prédéfini, le statut des dossiers en réalisant des points de contrôle à des moments précis du parcours (J-6, J-1, J+1, etc.) ;
- Le suivi est réalisé dans un **mode en mobilité**. AMBULIS avertit le coordinateur de la survenue d'un évènement nécessitant une vérification ou une action de sa part ;
- Le suivi est réalisé avec une combinaison des deux modes.

# Détecter une situation défavorable

## Changement de priorité (mode statique)

Dans le mode statique, le tableau de bord de la console de suivi est un outil important permettant de discriminer rapidement les dossiers en fonction de leur priorité tout au long du parcours.

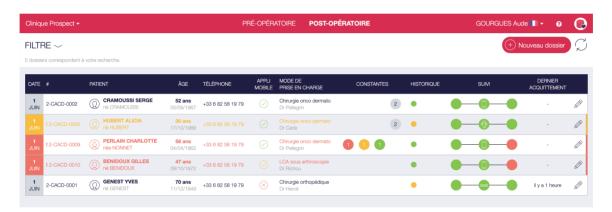
Ambulis comporte 3 niveaux de priorité:

- Normale
- Haute (orange)
- Très haute (rouge)



Un changement automatique de niveau de priorité d'un dossier est effectué dès qu'une donnée en niveau orange ou rouge est enregistrée par le système. La ligne du dossier change automatiquement de couleur en fonction de la nouvelle priorité.

- 1. La priorité *normale* est positionnée par défaut pour tout dossier créé et aucun changement d'affichage n'intervient.
- 2. Dès l'enregistrement d'une seule donnée (constante ou questionnaire) en niveau orange, la priorité du dossier passe en *haute*.
- 3. Dès l'enregistrement d'une seule donnée (constante ou questionnaire) en niveau rouge, la priorité du dossier passe en *très haute*.



## Service d'alertes (mode en mobilité)

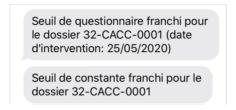
Le service d'alertes permet de réaliser le suivi des dossiers patient uniquement par exception. Ce service est activable via la phase de paramétrage de la plateforme en complétant le document de configuration. Ce service est personnalisable par mode de prise en charge.

Dans le document de configuration, le mode de prise en charge fixe des seuils de criticité pour l'ensemble des données collectées (constantes et questionnaires):

- Favorable VERT
- Nécessitant un avis complémentaire ORANGE
- Défavorable ROUGE

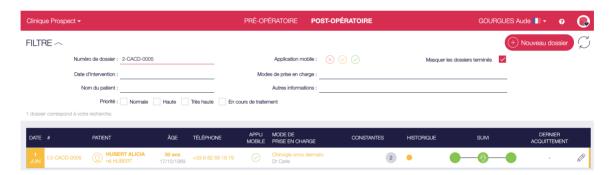


Lorsque le seuil "favorable" est dépassé pour n'importe lequel des indicateurs collectés, le service AMBULIS envoie automatiquement un SMS indiquant le N° de dossier dans lequel cette information a été enregistrée.



Après réception de ce SMS, le coordinateur, en possession du N° de dossier à consulter, peut filtrer la liste des dossiers pour isoler le dossier souhaité. Dès lors, il peut consulter l'historique du dossier et prendre les actions nécessaires à la résolution du problème.

Il est également possible de paramétrer l'activation de ce service uniquement sur certaines plages horaires, permettant ainsi une organisation de fonctionner selon la combinaison de ces deux modes.



## Gestion d'alertes

Dès qu'une situation défavorable est portée à votre attention (alerte SMS ou changement de priorité), une action de suivi de votre part peut être requise et être tracée dans le dossier du patient.

Afin de détecter le plus efficacement possible les changements de priorité de dossier, positionez-vous sur *Filtres* puis cocher les priorités *haute* et *très haute*. Seuls les dossiers en priorité *haute* et *très haute* seront affichés dans le tableau de bord.





### Acquitter ou reprogrammer une alerte

Une alerte en cours peut être acquittée ou reprogrammée de deux manières :

- · Depuis les files actives pré ou post opératoire ;
- Depuis le détail du dossier patient.

Afin d'acquitter une alerte ou un changement de priorité automatique depuis la file active :

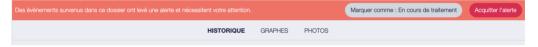
- 1. Cliquez sur le crayon gris à droite de la ligne du dossier d'intérêt
- 2. Une fenêtre s'ouvre présentant synthétiquement les informations du dossier. Cliquez dans le champ « **Suivi du statut** » et sélectionnez dans la liste disponible l'état correspond au patient
- 3. Suite à la saisie d'un statut, vous pouvez saisir un commentaire. Ce commentaire sera enregistré et affiché dans l'historique du dossier.
- 4. Cliquez dans le champ « **Statut d'acquittement** » et sélectionnez dans la liste disponible le statut correspondant.
- 5. Pour valider, vous pouvez:
  - Mettre à jour et acquitter l'alerte : le statut de suivi est mis à jour et le dossier repasse en priorité normale.
  - Mettre à jour et reprogrammer une alerte dans le cas où vous avez sélectionné un statut de suivi orange ou rouge : le statut de suivi est mis à jour, le dossier repasse en priorité normale, le dossier repassera en priorité haute ou très selon le statut de suivi choisi à la fin du délai sélectionné.



Acquitter ou reprogrammer une alerte

Afin d'acquitter une alerte ou un changement de priorité automatique depuis le détail du dossier patient :

- Cliquez sur le dossier en priorités Haute ou Très haute depuis le tableau de bord, vous accédez au détail du dossier;
- 2. En haut de la page, un bandeau mentionne l'action :
  - « Acquitter l'alerte » : le dossier est repositionné en priorité « Normale »
  - « Marquer en cours de traitement » : le dossier est positionné dans un niveau de priorité intermédiaire « En cours de traitement » et l'action d'acquittement de l'alerte est maintenu dans l'historique du dossier.



- 3. Cliquez sur « **Acquitter l'alerte** ». Un bandeau s'ouvre, vous permettant de sélectionner un statut d'acquittement et d'ajouter un commentaire optionnel lié à l'action d'acquittement.
- 4. Pour valider, vous pouvez:
  - Acquitter l'alerte : le dossier repasse en priorité normale.
  - Mettre à jour et reprogrammer une alerte : le dossier repassera en priorité haute ou très haute similairement à l'alerte acquittée à la fin du délai sélectionné.



## Consulter le statut du dernier acquittement

Sur la ligne du dossier, la colonne dernier acquittement permet d'avoir un aperçu de la dernière action effectuée concernant un acquittement ou une reprogrammation d'alerte.



Dans le cas d'un acquittement d'alerte simple, le délai depuis le dernier acquittement est affiché. En pointant votre curseur sur ce délai, la date du dernier acquittement ainsi que son statut sont affichés.



Dans le cas d'un acquittement avec reprogrammation d'alerte, une icône représentant un réveil s'affiche. En pointant votre curseur sur cette icône, le délai de déclanchement de l'alerte s'affiche.

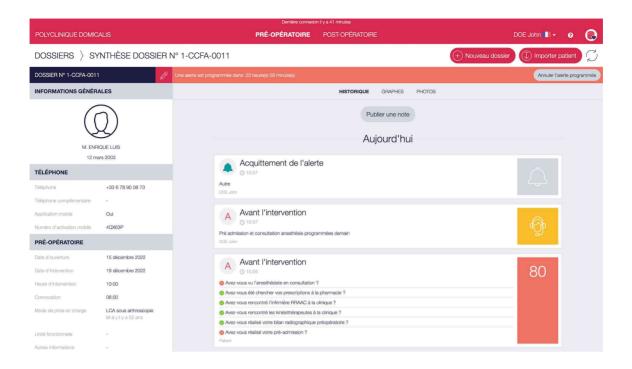


## Déprogrammer un alerte

Depuis le détail du dossier du patient, si une alerte a été programmée, un bandeau s'affiche en haut du dossier indiquant le délai avant déclanchement de l'alerte.

Cliquez sur le bouton « Annuler l'alerte programmée » pour la déprogrammer.





### Publier une note

Depuis le détail du dossier du patient, le bouton « Publier une note » vous permet d'ajouter un commentaire libre à tout moment de la prise en charge. Ce commentaire est visible dans la timeline patient après publication de la note.



## Changement manuel de statut de questionnaire

Le coordinateur peut modifier manuellement le statut d'un questionnaire, suite à:

- Un contact téléphonique avec un patient que l'on souhaite tracer dans la console de suivi
- La modification d'un statut de questionnaire présentant un niveau qui ne correspond pas au niveau actuel et connu du patient
- Etc.

Pour changer manuellement le statut d'un questionnaire :

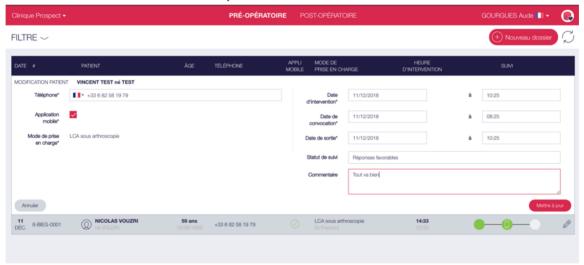
1. Cliquez sur le crayon gris à droite de la ligne du dossier d'intérêt



- 2. Une fenêtre s'ouvre présentant synthétiquement les informations du dossier. Cliquez dans le champ "**Suivi du statut**" et sélectionnez dans la liste disponible l'état correspond au patient
- 3. Suite à la saisie d'un statut, vous pouvez saisir un commentaire. Ce commentaire sera enregistré et affiché dans l'historique du dossier.
- 4. Pour valider, vous pouvez:
  - Mettre à jour : le statut de suivi est mis à jour avec le statut sélectionné
  - Mettre à jour et programmer une alerte dans le cas où le statut de suivi sélectionné est orange ou rouge : le statut de suivi est mis à jour et le dossier passera en priorité haute ou très selon le statut de suivi choisi à la fin du délai sélectionné

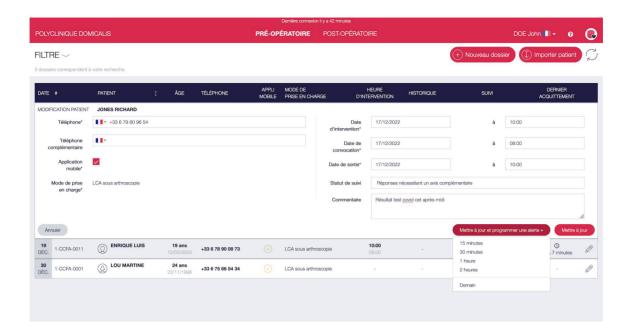
Cette fonction de changement manuel de statut de questionnaire est toujours liée au questionnaire en cours.

Cas de la sélection du statut Réponses favorables :



Cas de la sélection du statut Réponses nécessitant un avis complémentaire :





### Demande d'informations

La console de suivi permet au coordinateur de demander pour les dossiers de patient ayant activés l'application mobile de renseigner une nouvelle information type "**Constante**".

L'activation de cette fonction dans le dossier d'un patient induit l'envoi automatique de notification applicative précisant la constante souhaitée.

Pour ce faire, placez-vous sur le tableau de bord "**Postopératoire**" de la console de suivi:

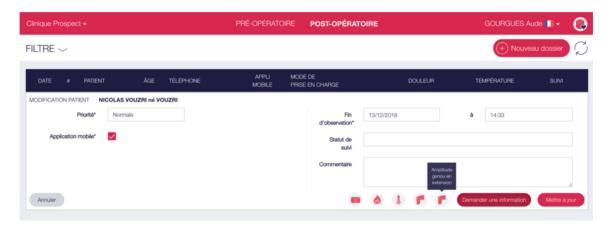
- 1. Cliquez, à droite de la ligne du dossier d'intérêt, sur le bouton en forme de "crayon";
- 2. Une fenêtre s'ouvre vous permettant de mettre à jour certains éléments du dossier en cours de suivi ;
- 3. Cliquez sur "Demander une information";
- 4. Des icônes représentant les différentes constantes disponibles s'affichent (par défaut douleur et température) ;
- 5. Cliquez sur l'icône de votre choix. Un symbole de validation s'affiche pour vous indiquer la bonne mise en œuvre de votre demande. Il n'est pas



nécessaire pour cette fonction de cliquer sur "**Mettre à jour**" pour valider l'action.

6. A chaque fois que cette demande sera validée, un événement sera ajouté dans l'historique du dossier patient

Ce bouton "**Demande d'informations**" n'est disponible que pour les dossiers activés appli mobile.



### **Filtres**

Plusieurs filtres sur la liste des dossiers en pré- et postopératoire sont disponibles:

- Par N° de dossier
- · Par mode de prise en charge
- Par date d'intervention et/ou de convocation
- En fonction du statut de l'application mobile
- Par nom du patient (Nom de naissance, nom d'usage ou prénom)
- Par autres informations (souvent utilisé pour renseigné le nom du chirurgien)
- Par unité fonctionnelle
- · Par statut de priorité
- Par mode d'hospitalisation
- Par dossiers exclus



Ces filtres permettent au coordinateur d'isoler facilement certains dossiers de patients de l'entièreté de la liste de manière à détecter rapidement des situations problématiques. Par exemple, grâce aux filtres en fonction de la date d'intervention, la partie de la liste de patients dans l'étape J-1 du parcours peut être isolée de la liste complète.



### Mode d'hospitalisation

Le mode d'hospitalisation permet de séparer les dossiers dont:

- Le jour d'intervention et de sortie sont identiques (ambulatoire)
- · Le jour de sortie est différé (complète)

### Date d'intervention

Ce filtre permet d'isoler les dossiers en fonction de leur date d'intervention prévue:

- · Le jour même (Aujourd'hui)
- Le lendemain (Demain) |1
- La veille (Hier) | 2
- Sur une plage de dates (ex: 10/04/2021 jusqu'au 17/04/2021).





### Dossiers exclus

Ce filtre permet de retirer certains dossiers en fonction de l'exclusion choisie :

- Exclusion par dossiers observants : elle permet de masquer de la liste les dossiers pour lesquels le patient a répondu à tous les questionnaires en cours
- Exclusion par dossiers contactés : elle permet de masquer de la liste les dossiers pour lesquels le patient a été contacté
- Exclusion par dossiers terminés : spécifique à la liste post-opératoire, elle permet de masquer de la liste les dossiers dont la phase d'observation est terminée | 2
- Exclusion par dossiers admis : spécifique à la liste pré-opératoire, elle permet de masquer de la liste les dossiers dont la date de convocation est passée mais dont celle d'intervention est dans le futur. Ces patients sont considérés comme admis dans les murs de l'hôpital.



- 1. Option disponible uniquement sur la liste préopératoire <
- 2. Option disponible uniquement sur la liste postopératoire 🖰 🖰



# Historique du dossier

# Historique

A partir du tableau de bord patient, vous pouvez accéder aux détails du dossier patient.

Pour ce faire, cliquez simplement sur la ligne du dossier souhaité parmi la liste des dossiers patient présents dans les tableaux de bord pré et postopératoire.

Toutes les informations propres au suivi patient sont reprises dans la page d'accueil ou "**Historique**" du dossier. Tous les évènements sont listés dans l'espace historique du dossier et affichés chronologiquement du plus récent au plus ancien :

- Activation application mobile
- · Envoi de notification ou SMS
- Données saisies par le patient
- Changement manuel de statut questionnaire
- Ouverture du questionnaire
- Mise à jour de dates de prise en charge
- Acquittement d'alertes
- Notes publiées
- · Rappel de la date de convocation
- Etc.

Les informations suivantes sont affichées du côté gauche de la page "**Historique**":

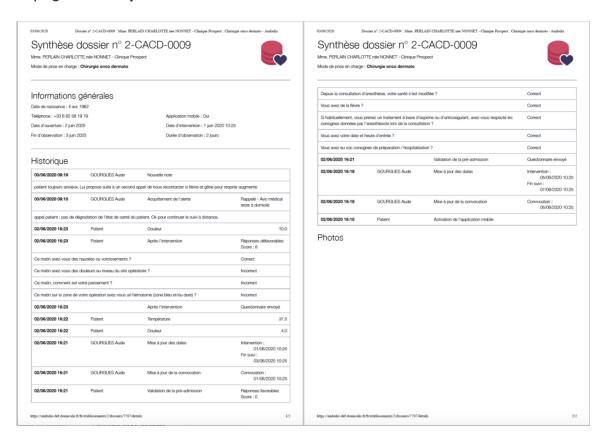
- Informations identitaires
- · Coordonnées téléphoniques
- · Le numéro d'activation du dossier



- · Les dates liées à sa prise en charge
- · Les réconciliations

Il est également possible d'imprimer un document qui synthétise l'ensemble des évènements survenus dans le dossier patient tout au long de sa prise en charge.

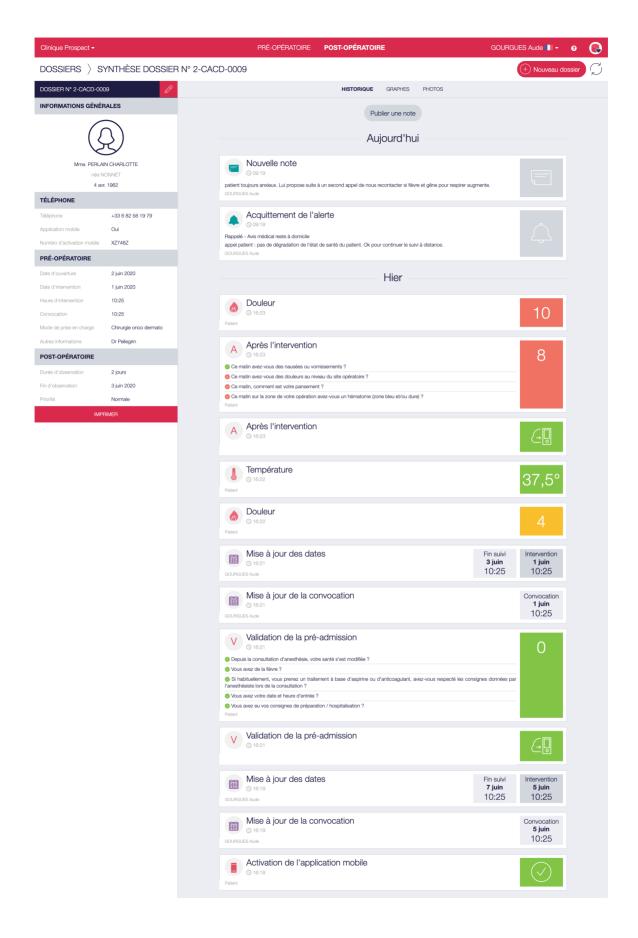
Pour ce faire, cliquez sur le bouton "**Imprimer**" qui se trouve en bas à gauche de la page "**Historique**".



A partir de la page "**Historique**", par défaut la page d'accueil du dossier patient, vous pouvez accéder aux pages suivantes:

- · La page "Graphes"
- · La page "Photos"





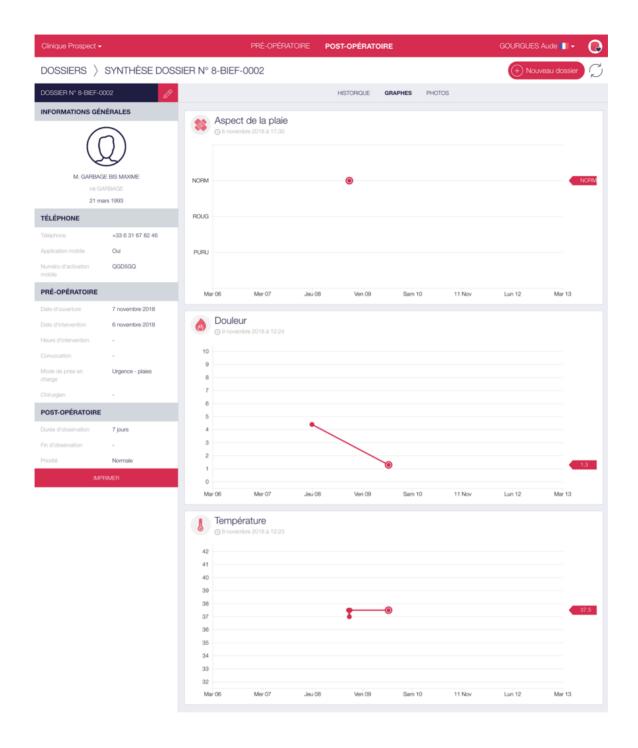


# Graphes

La page "**Graphes**" affiche au coordinateur l'évolution des différentes constantes disponible côté applicatif patient en fonction du temps. Le nombre de jours représentés dans chacun des graphiques est le nombre de jours d'observation postopératoires définis dans le mode de prise en charge.

La douleur et la température sont disponibles par défaut. Des constantes illustrées peuvent être spécifiquement ajoutées au protocole de suivi du patient. Ces constantes doivent alors être mentionnées dans le document de configuration explicitant le(s) mode(s) de prise en charge. Le nombre de graphiques observables sur cette page doit correspondre au nombre de constantes mises à disposition dans le protocole affecté au dossier patient.





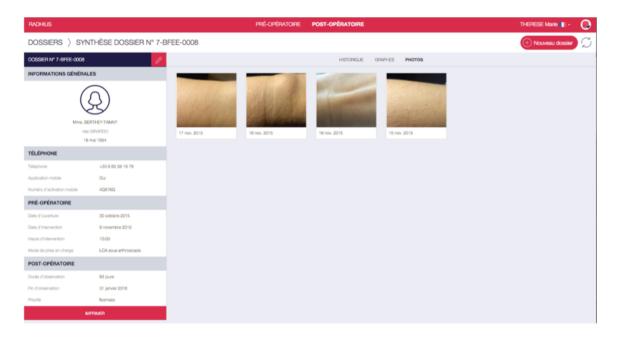
## **Photos**

La mise à disposition de la constante "**Photographie**" est fonction des paramétrages définis dans le mode de prise en charge.

Si cette constante est mise à disposition du patient, ce dernier pourra partager des photographies avec le(s) coordinateur(s). Ces différents clichés seront ensuite consultables dans la page "**Photos**" du dossier.



Ces photos sont affichées en format étiquette. Cliquer sur l'une des étiquettes pour afficher la photo en grand format.





# A propos

## Domicalis SAS

Domicalis SAS 63, avenue du Las 33127 Saint Jean d'Illac France

Tel.: +33 (0)5 56 89 96 00 www.domicalis.com contact@domicalis.com

# Service de Support Client

Via l'outil de support client : helpdesk.domicalis.com